

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Grégoire ROUILLER

Jean Paul II en Suisse.

Le passage d'un témoin de Jésus Christ

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1984, tome 80, p. 157-176

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

# *Jean Paul II en Suisse*

## *Le passage d'un témoin de Jésus Christ*

*« Ce qui m'importe avant tout dans ma visite à votre pays, c'est en premier lieu la cause de Jésus Christ, son action et son enseignement aux hommes de notre temps » (aux représentants des médias).*

### **Introduction**

Lors de la première session du Concile Vatican II, le pape Jean XXIII provoqua l'étonnement. Il bouscula bien des habitudes de pensée, mais féconda l'attente obscure de beaucoup, en affirmant avec autorité que les évêques n'étaient pas réunis pour prononcer des condamnations et qu'il souhaitait plutôt les voir élaborer, dans un langage rajeuni, un exposé pastoral de la foi de l'Eglise.

La visite de Jean Paul II en Suisse nous a permis de vivre quelque chose d'analogue. Ceux qui l'ont accueilli ont présenté çà et là des visages fatigués. Nous songeons, par exemple, aux réflexions parfois bien négatives et pour tout dire « vieillottes » de ceux qui prétendaient représenter la jeunesse romande. Ou plus encore à la lassitude et même à la tristesse teintée d'agressivité dont sont empreintes les déclarations de certains qui étaient censés représenter les prêtres à Einsiedeln. Jean Paul II ne s'est pas laissé gagner par une telle atmosphère. Il n'est pas venu à nous avec des condamnations à la bouche. Il n'a pas cédé à la résignation. « Se résigner est une façon de céder à l'absence d'espérance du monde d'aujourd'hui et dans sa façon la plus négative » (à Einsiedeln, aux jeunes). Il n'a rien accordé au découragement. « Ne vous laissez pas abattre par le défaitisme et le

découragement ! Vous êtes le monde de demain » (DC 720, aux jeunes\*). Il n'a accordé aucune attention aux solutions de facilité que certains lui auraient volontiers soufflées. En voici une preuve : « Il faut accepter que, malgré la miséricorde qui doit toujours être de règle, reflétant la miséricorde de Dieu, certaines questions posées par les chrétiens restent sans solution satisfaisante, **parce que ce sont les données mêmes des problèmes qui l'empêchent**. Je pense à certains cas de foyers divorcés, à certains cas de prêtres, à certaines situations de mariages mixtes. Il faut aider dans tous les cas à trouver une attitude spirituelle plus profonde qui témoigne à sa façon de la vérité » (DC 735, aux évêques).

Jean Paul II a partout fait retentir une parole de sérénité, pleine d'audace et d'espérance. Il a apporté la réponse profonde. Celle de Dieu. Celle de la Rédemption dont il a si souvent parlé. S'il a semé de l'inquiétude, c'est afin de susciter la conversion des cœurs.

## **La parole d'un témoin de Jésus Christ**

Jean Paul II est venu comme témoin du Christ et de l'évangile, avec les chances et les risques que cela comporte. Précisons cette affirmation :

1. Les prophètes nous l'ont annoncé (cf. Is 6, 9-10) et Jésus lui-même l'a confirmé (cf. Mc 4, 12) : **la parole du témoin précipite souvent l'endurcissement des cœurs**. Avant la visite de Jean Paul II, des résistances s'étaient manifestées. Que deviennent-elles ? Nous devons espérer et prier : que le témoignage entendu n'aveugle pas davantage certains cœurs et ne ferme à personne l'accès à la lumière du Christ.

2. **Le témoin véritable convainc les faibles**. Jean Paul II semble avoir largement accompli cela. Avant sa venue, une certaine presse avait ébranlé des esprits hésitants. Elle avait évoqué — conformément à une tradition bancaire solidement helvétique — le coût financier d'un tel voyage. Certains craignaient l'exaltation d'une vedette ou des manifestations de triomphalisme.

\* Les citations sont ordinairement tirées de la Documentation catholique (DC), n° 1878, du 15 juillet 1984.

Or, la qualité de présence de Jean Paul II, intensément révélée par la simplicité de sa prière, la véhémence de sa foi en Jésus Christ et le regard neuf qu'on l'a vu porter sur chaque personne, a rendu palpable la mesquinerie de ces calculs financiers (pensez : un verre de fendant par catholique suisse !) et dissipé bien des craintes. Car on l'a rapidement compris : un tel témoin ne captait jamais la louange à son profit. Il l'orientait intégralement vers le Seigneur dont il se sait le serviteur.

3. Par l'éclat de son enseignement **le témoin souligne les ombres**. Certes nous l'avons dit : Jean Paul II n'est pas venu porter des condamnations. Pourtant, en sa présence, comme devant un témoin authentique, nous avons mieux senti les lourdeurs et même les erreurs de nos Eglises locales. Nous avons mesuré la faiblesse de notre foi et les lenteurs de notre espérance. Les failles de notre cohésion ecclésiale.

4. **Le témoin confirme et appelle**. En cela consiste l'essentiel de sa mission. Jean Paul II a essentiellement accompli cette tâche parmi nous. Dans cet article nous voulons presque exclusivement donner la parole à ce témoin du Christ. Nous invitons nos lecteurs à prolonger par leur propre réflexion les points de doctrine que nous mettrons en évidence et que nous ne pouvons pas développer ici, faute de place.

Pour plus de clarté, nous groupons les déclarations de Jean Paul II sous quatre rubriques principales :

- I. Eglise universelle, Eglise locale  
Une vocation unique, des charismes variés
- II. La vie d'un membre de l'Eglise
- III. L'Eglise et l'œcuménisme
- IV. L'Eglise et le monde

## **I. Eglise universelle, Eglise locale** **Une vocation unique, des charismes variés**

Dès son homélie de Lugano, le 12 juin, Jean Paul II se présentait « en tant que serviteur et gardien de l'unité de l'Eglise ». Ce thème de l'Eglise servira de toile de fond à toutes ses interventions. Ecoutons quelques déclarations importantes.

## Eglise universelle, Eglise locale

1. Jean Paul II rejette d'abord toute opposition entre les deux. Bien plus, il précise comment nous devons comprendre la relation qui les unit indéfectiblement. Portant un regard sur la première communauté de Jérusalem, il constate, qu'à peine née, au jour de la Pentecôte, l'Eglise est « en même temps l'Eglise locale **et** aussi l'Eglise universelle » (à Lugano, homélie). En prolongement de cette communauté primitive, chaque Eglise locale **rend présente et visible** l'Eglise universelle, dans un territoire donné :

*« Toute communauté locale, rassemblée autour de son évêque, est vraiment et pleinement Eglise. La conscience de cette certitude est devenue si forte depuis le Concile Vatican II que nous pouvons dire aujourd'hui, dans une formule lourde de conséquences, que c'est dans les Eglises particulières et par les Eglises particulières, c'est-à-dire dans et par les diocèses que subsiste la seule et unique Eglise catholique (cf. Code de droit Canon 368). Ce qui signifie que où une communauté est réunie avec son évêque, dans la foi et la fidélité au Seigneur ressuscité, là l'Eglise est vraiment réalisée » (à Lugano, homélie).*

Voilà pour la **dignité** de chaque Eglise locale : **être vraiment Eglise.**

2. Mais voici pour sa **responsabilité** : « une Eglise locale n'épuise pas la réalité du Corps mystique du Christ ». C'est pourquoi elle ne saurait se replier sur elle-même :

*« L'Eglise particulière ne peut rester seule, ne peut vivre la fraternité au seul niveau local, elle doit encore réaliser la communion avec les autres Eglises (...). Il ne peut exister une Eglise locale qui ne soit en communion avec les autres, qui ne soit ouverte aux souffrances et aux joies des autres Eglises locales, qui ne cherche à s'harmoniser avec elles dans la façon concrète de témoigner, face au monde actuel, des valeurs évangéliques. Il ne peut exister d'Eglise locale qui ne nourrisse une sincère et profonde communion avec le Siège de Pierre » (à Lugano, homélie).*

L'enseignement est admirablement positif. Mais sachons en méditer les avertissements indubitables : la dignité d'une communauté locale, « pleinement Eglise », ne l'autorise nullement à s'édifier en solitaire, à Genève, Soleure, Sion ou Ecône. Elle ne lui permet pas d'oublier la doctrine ou la discipline sacramentelle formulée pour toutes les Eglises. Quand elle le fait, il y a rupture de communion, blessure infligée à l'Eglise.

3. Qu'est-ce donc **l'Eglise** ? Jean Paul II s'est posé cette question. Il y répond par plusieurs formules complémentaires :

*L'Eglise est « le peuple de Dieu ». « La communauté des hommes vivants que Dieu accueille en même temps et chacun en particulier » (à Lugano, homélie).*

*L'Eglise est « le milieu propre de la nouvelle existence humaine. En vertu de ce milieu, l'homme, fils de la terre, a une nouvelle existence en Jésus Christ, Fils de Dieu. Comme un sarment sur la vigne » (à Lugano, homélie).*

*« L'Eglise n'est-elle pas la communauté de ceux qui croient en Jésus Christ et qui veulent se laisser conduire par son Esprit dès maintenant sur les chemins du Royaume ? » (DC 722, aux jeunes).*

*« L'Eglise devrait être — que dis-je — doit être **cette communauté fraternelle** où l'on peut refaire ses forces, partager ses joies et ses soucis, s'unir dans la foi et la prière, célébrer ensemble dans l'eucharistie le sacrifice de la Croix et la présence réelle et mystérieuse du Christ ressuscité, se nourrir de lui et de son Esprit » (DC 722, aux jeunes).*

4. L'Eglise universelle ne s'oppose pas à l'Eglise locale. La communion ecclésiale dans la même foi ne nuit d'aucune façon à la vocation irremplaçable de chaque personne. L'Eglise est une et plurielle :

*« La pluralité de la vocation est vraie pour autant qu'elle dérive de l'unité et la construit. Ce qui se rapporte aux personnes est aussi valable pour les communautés. Chaque communauté dans l'Eglise est vraie (correspond à la tradition évangélique et apostolique) en tant qu'elle procède de l'unité et en même temps la construit » (à Lugano, homélie).*

## Des charismes variés

Quand il s'adresse aux personnes qui accomplissent des services variés dans l'Eglise, Jean Paul II n'oublie jamais ces références essentielles à l'unité, à la communion vitale avec Jésus Christ, à la vocation unique de chaque personne et communauté. Cela unifie admirablement son message.

### 1. Aux évêques

C'est pour être serviteurs d'authentiques Eglises, qu'ils ont reçu **l'autorité nécessaire** :

*« Pour nous permettre d'accomplir notre mission de pasteurs, le Christ a voulu que nous ayons **l'autorité nécessaire** au service de la vérité. Marcher en tête, conduire, indiquer le chemin, nous soucier qu'il reste ouvert à tous, tout en demeurant authentique, clarifier, apaiser, rassembler, tel est notre pain quotidien » (DC 735, aux évêques).*

Cette autorité permet à l'évêque d'accomplir, pour son Eglise, **un service d'unité** :

*« Oui, l'unité autour de l'évêque est la condition sine qua non du statut du fidèle catholique. Et l'on ne peut prétendre être avec le Pape sans être aussi avec les évêques unis à lui, ni être avec les évêques sans être avec le chef du collège des évêques » (DC 735, aux évêques).*

On devine l'importance d'une telle déclaration dans les débats qui agitent parfois tel secteur de la communauté catholique de Suisse.

Mais, dans la ligne de leur responsabilité, Jean Paul II rappelle à nos évêques les lois **d'une saine collégialité**, entre eux et avec le « chef du collège des évêques » :

*« La collégialité, au sens strict, est plus que votre collaboration entre vous. Elle unit tous les évêques entre eux, autour du successeur de*

*Pierre, pour enseigner la doctrine de la foi, mettre en œuvre la discipline commune, et faire face aux besoins et aux progrès de l'Eglise universelle » (DC 734, aux évêques).*

Tâche bien difficile que celle de l'évêque! Il doit à la fois et dans la communion avec le successeur de Pierre répondre aux appels de son Eglise locale et servir l'Eglise universelle :

*« Même si la mission de chaque évêque est liée directement à un diocèse déterminé, sur lequel il a juridiction, dans un pays, " chacun d'eux est tenu, à l'égard de l'Eglise universelle, de par l'institution et le précepte du Christ, à cette sollicitude qui est, pour l'Eglise universelle, éminemment profitable... Tous les évêques... doivent **promouvoir et sauvegarder l'unité de la foi et la discipline commune de l'ensemble de l'Eglise** ". Ainsi parle le Concile Vatican II. Et c'est à la lumière de cette exigence que l'on peut comprendre " **l'autonomie** ", la responsabilité d'une Conférence épiscopale particulière. Une autonomie, des initiatives qui ne peuvent donc jamais justifier **quoi que ce soit de discordant avec l'unité de la doctrine de la foi, de la morale et de la discipline sacramentelle catholique** » (DC 737, aux prêtres).*

Le langage de Jean Paul II est toujours positif. Il se fait pourtant très ferme quand il parle de l'autorité des Synodes romains (sur l'identité du prêtre, l'évangélisation, la famille), en particulier quand il annonce le document à paraître sur le sacrement de la Réconciliation :

*« De même, le dernier Synode a fait progresser la réflexion sur la pénitence et le sacrement de la Réconciliation, tandis que le document correspondant se prépare avec la participation du secrétariat général du Synode. Le seul climat qui convienne dans ces rapports entre le Saint-Siège et les Eglises particulières est celui du dialogue, de la confiance, de la disponibilité, de la communion plénière — cum Petro et sub Petro — dans ce qui a été mûrement réfléchi, décidé et adopté pour l'ensemble de l'Eglise » (DC 734-735, aux évêques).*



## 2. Aux prêtres

D'emblée Jean Paul II souligne le charisme particulier du prêtre : « En aucune manière, il ne s'agit de " cléricaiser " des laïcs, et pas davantage de " laïciser " les prêtres » (DC 738, aux prêtres).

C'est pourquoi, contrairement à certaines hésitations actuelles, le prêtre doit savoir qui l'envoie et à qui il est envoyé :

*« Le prêtre doit jouir de l'autonomie nécessaire à son ministère. **Il n'est pas le délégué de la communauté : Il lui est envoyé.** L'obéissance à son évêque, le témoignage d'une vie simple et pauvre, son célibat contribuent à souligner son rapport particulier au Christ et à la communauté » (DC 740, à Sion, homélie).*

« **Son rapport au Christ** » : c'est la raison pour laquelle l'eucharistie est le centre de la vie du prêtre :

*« Ceux qui aujourd'hui reçoivent l'ordination sacerdotale deviennent les ministres du sacrifice accompli pour le salut du monde. Ils le rendent présent. Ils sont les ministres de l'eucharistie : **leur vie sacerdotale se développe à partir de ce centre.** Tout le reste sera comme une préparation ou un écho de cet acte sacramentel. Jour après jour, présents à l'existence humaine, ils auront à introduire leurs frères dans la Rédemption accomplie par le Christ et célébrée dans l'eucharistie » (DC 750, à Sion, homélie).*

« **Son rapport à la communauté** » : c'est la raison pour laquelle l'amour du prêtre pour l'Eglise (locale et universelle) doit être sans faille :

*« Tout ce qu'est le prêtre a sa source exclusive dans l'Eglise, par l'Eglise et pour l'Eglise. C'est pourquoi **il doit aimer l'Eglise, penser et sentir avec l'Eglise,** non seulement l'Eglise du passé, non pas l'Eglise qui n'existe pas encore, mais l'actuelle Eglise concrète, celle dont les rides et les taches doivent encore être effacées » (DC 750-751, à Sion, homélie).*

Dépassant tout juridisme, Jean Paul II peut alors situer le **célibat** du prêtre dans une perspective, non sacramentelle certes, mais existentiellement aussi profonde que l'engagement conjugal :

*« Selon la tradition de l'Eglise catholique, le célibat n'est pas seulement une adjonction juridique au sacrement de l'ordre, mais **l'engagement de la personne**, pris en toute maturité, envers le Christ et l'Eglise. Les dispenses, même si elles sont possibles, ne peuvent supprimer, diminuer ni faire ignorer le caractère de cet engagement. En un sens, la fidélité à un état de vie assumé est requise pour la dignité de la personne elle-même. Dans le cas des époux, quelle exigence manifestent l'évangile et l'Eglise ! » (DC 738, aux prêtres).*

### 3. Aux laïcs

Jean Paul II ne tiendra pas un autre langage aux laïcs :

*« En tant que laïcs, vous constituez le peuple de Dieu, vous êtes membres du Corps du Christ avec les évêques et les prêtres. Nous sommes **tous ensemble** introduits dans le mystère du Christ par la foi et le baptême, comme les nombreux sarments sont liés au vrai cep, Jésus Christ, qui nous dispense sans cesse une nouvelle force de vie » (DC 741, aux laïcs).*

C'est bien pourquoi les laïcs doivent vivre conformément à leur être, s'identifier avec l'Eglise :

*« Ayez souci que le témoignage de votre vie personnelle et votre activité professionnelle soient conformes à ce que le Christ attend de son Eglise et l'Eglise de ses collaborateurs. Soit que vous travailliez dans l'administration ecclésiastique ou dans le ministère pastoral immédiat, ce qui vous est demandé par-dessus tout est **une identification de base avec l'Eglise, telle qu'elle se présente concrètement à vous**, avec ses faiblesses humaines mais aussi avec son exigence spirituelle. Ce n'est pas la distanciation critique mais la confiance et la*

*solidarité dans la même cause du Christ qui vous rendent capables d'une réelle collaboration avec l'apostolat hiérarchique, avec les évêques et les prêtres qui ont la responsabilité ecclésiale proprement dite. L'apostolat des laïcs et l'apostolat hiérarchique ne sauraient entrer en contradiction l'un avec l'autre, ils sont au contraire intimement ordonnés l'un à l'autre » (DC 743, aux laïcs).*

#### 4. Aux femmes

Jean Paul II n'a pas oublié que la vocation de la femme n'était pas toujours reconnue et qu'il était nécessaire d'y réfléchir :

*« Il suffit de jeter un regard sur la sainte Ecriture pour reconnaître l'importance de la mission de la femme dans l'événement du salut. Dans l'Ancienne et dans la Nouvelle Alliance, Dieu a toujours appelé des femmes à être instruments de ses desseins salutaires. Il a eu besoin d'elles, il en a besoin aujourd'hui et demain. Nous avons à nous demander sérieusement si la femme a aujourd'hui déjà dans l'Eglise et la société la place prévue par le Créateur et le Rédempteur et si sa dignité et ses droits sont reconnus de façon satisfaisante » (DC 723, aux Eglises chrétiennes).*

#### 5. Aux religieuses et religieux

Comme toujours, Jean Paul II va immédiatement vers la profondeur. Il décèle ce qui caractérise avant tout la profession religieuse :

*« En répondant personnellement et librement à Jésus de Nazareth, le Rédempteur du monde, vous avez consenti à abandonner un programme de vie centré sur " l'avoir " pour vous engager sur les sentiers étroits et magnifiques de " l'être ". Je souhaite ardemment et je demande au Seigneur que chacun et chacune de vous découvre l'actualité et la splendeur de sa profession religieuse » (DC 713, aux religieux).*

Il rappellera l'importance et **la portée prophétique** du témoignage religieux (« montrer aux hommes et aux femmes de ce temps ce qui construit véritablement la personne humaine ») de même que **sa dimension eschatologique** (contribuant « à sortir le monde de l'enlisement dans les biens de consommation et dans un certain nombre de contre-valeurs »).

## 6. Aux professeurs de théologie

Jean Paul II le souligne immédiatement : « L'exercice de sa mission lie étroitement le théologien à l'ensemble de la vie de l'Eglise. » Mission bien profonde puisque :

*« La tâche du théologien le place au seuil du mystère de Dieu. Aussi l'action de grâces l'anime et la contemplation l'inspire alors que l'effort de l'intelligence se déploie pour ouvrir à l'homme le sens de l'espérance » (DC 716, aux professeurs).*

Le théologien n'est pourtant nullement enfermé dans sa tour d'ivoire : « il entend aussi les appels multiples du monde, de ce monde inquiet et mouvant où nous vivons ». Et pour y répondre Jean Paul II explique que le théologien doit accomplir une recherche rigoureusement scientifique, sans ignorer l'apport de ce que l'on nomme « sciences humaines » (« un ensemble de méthodes et de découvertes sur l'histoire, le langage, la société, la psychologie »).

Demeurer fidèle au Dieu qui se révèle et répondre adéquatement aux appels légitimes du monde constituent des impératifs difficiles à tenir. Aussi le travail du théologien ne doit pas être séparé « de l'humble attitude du disciple du Seigneur ; il doit procéder de l'intime conviction que liberté de la recherche ne signifie pas autonomie intégrale mais se détermine selon son objet et doit être au service du Peuple de Dieu ».

Et Jean Paul II ajoute :

*« Gardez constamment à l'esprit que l'objet de votre recherche et de votre enseignement est la Révélation de Dieu en vue du salut de*

***L'homme.** Un autre principe de votre engagement est que vous avez à être, à travers votre activité, un disciple du Christ notre Seigneur et Sauveur : la lumière décisive pour votre route, vous la recevez dans la prière, dans la contemplation du mystère du Christ. C'est là que vous obtenez la vraie sagesse » (DC 717, aux théologiens).*

## 7. Aux jeunes

Jean Paul II attache une grande importance à ses rencontres avec les jeunes. Ce qui frappe dans les déclarations qu'il leur a faites, c'est l'union **d'un franc réalisme** pour dénoncer les dangers redoutables de notre temps et **d'une audace confiante** quand il leur propose une voie d'avenir.

Voici pour **la vision réaliste** des dangers :

*« On ne peut construire l'avenir de l'humanité sur une fausse conception de la liberté qui ne respecte pas la liberté des autres. La société de consommation dans laquelle nous vivons et la peur d'un avenir incertain poussent à chercher pour soi des satisfactions immédiates. On se replie sur soi, sur son petit bonheur personnel, ses émotions, dans un cercle où la sensibilité exacerbée est sans cesse à l'affût de nouvelles émotions vite dépassées, où l'on n'accepte pas d'autre référence que soi-même et ses plaisirs. On ne peut vivre ainsi » (DC 721, aux jeunes).*

Ou encore :

*« Il est, hélas, des profondeurs factices que la drogue donne l'illusion d'atteindre. Il est une pseudo-science, une pseudo-liberté, une libéralisation naïve de la sexualité qui sont des drogues aussi dangereuses et mortelles que les hallucinogènes » (DC 721, aux jeunes).*

Et voici pour les appels pleins de **confiance et d'audace** :

*« Il ne faut pas vivre à la surface de vous-mêmes, mais en profondeur. Il faut découvrir la dimension profonde de la personne humaine : les*

*ressources de votre cœur, la valeur des autres, le sens des événements (...). L'authenticité est dans la profondeur» (DC 721, aux jeunes).*

*« Mettez-vous à la disposition de l'Eglise et travaillez avec elle d'une manière conforme à l'appel du Christ (...). Mettez sans réserve vos jeunes talents à la disposition de l'Eglise. L'Eglise a besoin de vous en bien des endroits, surtout dans la vie sacerdotale et religieuse. **Vous êtes l'avenir de l'Eglise.** Vous êtes vous-mêmes responsables de ce que l'Eglise reste jeune et devienne toujours jeune » (à Einsiedeln, aux jeunes).*

## Conclusion

Le thème de l'Eglise fut donc certainement au cœur de l'enseignement de Jean Paul II. On a souvent dit et écrit, qu'avant le Concile Vatican II, on avait de l'Eglise **une conception pyramidale** (Pape, évêques, prêtres, fidèles) et que par mode de contraste les textes conciliaires insistaient davantage sur l'idée de **communio**n unissant tous les membres **du peuple de Dieu**. Jean Paul II dépasse cette opposition et nous montre qu'il faut tenir à la fois **et** à la communion **et** à la hiérarchie.

Oui, l'Eglise est **« communion »**, elle est « la communauté de ceux qui croient et espèrent, de ceux qui vivent de l'énergie qui émane de la Croix du Christ » ;

oui, l'Eglise connaît **une hiérarchie de service**, de charismes variés. Les deux sont nécessaires à la croissance harmonieuse du Corps du Christ.

## II. La vie d'un membre de l'Eglise

L'Eglise est la communauté des baptisés, membres de Jésus Christ. Aussi, dès qu'il parle du style de vie d'un croyant, Jean Paul II peut adresser à tous les mêmes conseils. Nous voudrions, très brièvement, résumer l'essentiel de son message.

## 1. Tout d'abord la foi

Dans la perspective de Jean Paul II, la foi occupe une importance capitale, une foi jamais détachée du dessein du Père, de la Rédemption en Jésus Christ et du dynamisme de l'Esprit.

Il déclarera, par exemple, aux prêtres :

*« Je désire vous dire ce qui me paraît premier : **c'est notre foi elle-même.** » Et plus loin : « Plus le monde se déchristianise, plus il a besoin de voir, dans la personne des prêtres, cette foi radicale, qui est comme un phare dans la nuit ou le roc sur lequel il s'appuie » (DC 738-739, aux prêtres).*

De même, aux laïcs, il affirmera que devant

*« le défi des tendances sécularisantes et matérialistes (...) qui exalte et vit comme " valeurs " le succès, la consommation, l'efficacité à tout prix, **la seule réponse authentique est la foi,** vécue avec limpidité, avec cohérence, avec courage par tous ceux qui croient en Jésus Christ » (DC 742, aux laïcs).*

Il trouvera des formule saisissantes pour parler de la foi :

*« C'est précisément cela, " croire " : vous laisser envahir jusqu'aux dernières fibres de votre être par le Dieu vivant et vivre quotidiennement de lui, avec lui et pour lui » (à Einsiedeln, aux jeunes).*

*« Entendez ce que Dieu veut sur votre vie et répondez-lui par votre foi : " Croire ", c'est notre formule raccourcie pour " le style de vie différent " que vous cherchez et auquel je veux ce soir vous encourager » (à Einsiedeln, aux jeunes).*

## 2. La conversion personnelle

Croire, c'est s'engager sur un chemin de conversion permanente :

*« C'est le cœur des hommes qu'il faut changer. Il faut sans doute modifier certaines structures qui engendrent l'injustice et la misère, mais il faut en même temps transformer le cœur des hommes » (DC 721, aux jeunes).*

## 3. Une rencontre personnelle avec Jésus

Il faudrait citer de nombreux passages des déclarations de Jean Paul II exaltant la personne de Jésus, sa place centrale dans notre foi, sa présence à tout ce que nous vivons. Nous n'en retenons qu'un seul, faute de place :

*« Chacun rencontre le Christ et son message libérateur d'une façon personnelle. Je vous y encourage : allez vers lui. Il vous enseigne les normes fondamentales avec lesquelles la vie est à conduire de façon humainement digne. Il vous délivre de la manipulation et de l'asservissement aux modes et aux meneurs d'opinion. Il vous place sur la voie où vous pouvez vous reconnaître vous-mêmes et trouver par vous-mêmes **qui** vous êtes, **pourquoi** vous vivez et quel est le **but** de votre vie. Il vous conduit à vous lier éternellement à Dieu » (à Einsiedeln, aux jeunes).*

## 4. La prière

Jean Paul II est un homme de prière. Il l'a montré, en Suisse également. C'est pourquoi, quand il parle de la prière, il le fait en connaissance de cause. Ainsi, il dit aux prêtres :

*« Notre foi se manifeste spécialement dans la place que nous accordons à la prière, au cœur de notre ministère » (DC 739, aux prêtres).*



Pourtant la prière ne s'apparente pas, pour lui, à une évasion quelconque :

*« Quel avenir attend nos planètes ? Face à cette incertitude et à ce danger, méditons à nouveau sur la puissance de la prière ! Le Seigneur a donné la prière à l'homme afin qu'il transforme le monde à partir de son cœur ; que par elle il le transforme dans le Saint Esprit ; que par elle il le rende plus humain ; que par elle, avec le Christ, il construise en ce monde le Royaume de Dieu. Dans la prière réside surtout notre force, en elle se trouve la source de notre espérance » (DC 748, à Lucerne, homélie).*

## 5. L'eucharistie

Nous avons déjà noté quelle place revenait, selon Jean Paul II, à l'eucharistie dans la vie du prêtre. Elle se situe au sommet de la prière chrétienne :

*« L'eucharistie sera la voie sûre de la communion, c'est-à-dire de l'union et de l'unité avec Dieu dans le Christ, la voie sûre de la communion de tous, les uns avec les autres, dans l'amour fraternel. »*

*« Une communauté religieuse témoigne de son authenticité, de sa ferveur, d'abord par la manière dont elle célèbre, vénère et reçoit le Corps et le Sang du Seigneur » (DC 712, aux religieux).*

Ce que Jean Paul II dit d'une communauté, ne peut-on pas le dire d'une paroisse ou de chaque personne ? C'est d'ailleurs l'eucharistie qui doit féconder toute notre vie fraternelle :

*« Le mystère de l'eucharistie est un mystère d'amour qui nous engage personnellement. La communauté dans la fraction du pain eucharistique nous rend d'autant plus sensibles à la détresse, à la faim et aux souffrances de notre prochain. Lorsque nous mangeons le Pain par l'intermédiaire duquel le Christ nous donne la vie à partir de sa vie divine, nous devons nous aussi être disposés à partager notre vie avec notre prochain » (à Einsiedeln, homélie).*

### III. L'Eglise et l'œcuménisme

La communauté catholique ne peut pas se fermer à l'œcuménisme. Ce serait trahir le Seigneur. Jean Paul II le rappelle avec force : l'œcuménisme est un devoir grave. Il affirme sans contour que l'engagement de l'Eglise dans cette voie est « irréversible ». Ce qu'il faut, ici encore, souligner, c'est le caractère positif des déclarations de Jean Paul II. Il ne s'alourdit pas d'abord sur les difficultés rencontrées dans la recherche de l'unité. Il se réjouit plutôt de tout ce qui nous unit.

Il note, entre autres, les éléments suivants :

- avec nos frères orthodoxes, existe une communion de foi presque totale (DC711);
- avec les Eglises issues de la Réforme, nous reconnaissons un même baptême, nous avons ensemble une grande estime de l'Ecriture, un amour commun de l'Esprit Saint, nous pouvons prier ensemble, dialoguer sur toutes les questions théologiques avec loyauté et fraternité, nous unir pour de multiples actions en faveur de l'homme opprimé et pour la justice.

Tout cela, répète Jean Paul II, doit être continué et approfondi.

Ceci étant reconnu, Jean Paul II ne se fait pas d'illusion : la route vers l'unité sera longue. Et nous croyons fort important qu'il ait affirmé avec courage et force les convictions essentielles des catholiques. Cela dissipe pas mal d'ambiguïté et fixe les limites qu'une fidélité à Jésus Christ et à l'évangile nous interdit de franchir :

*« Certes, lorsque l'Eglise catholique entre dans la rude tâche œcuménique, elle le fait en étant porteuse **d'une conviction**. En dépit des misères morales qui ont marqué la vie de ses membres et même de ses responsables au cours de son histoire, elle est convaincue d'avoir gardé, en toute fidélité à la tradition apostolique et à la foi des Pères, **dans le ministère de l'évêque de Rome, le pôle visible et le garant de l'unité**. Saint Ignace d'Antioche ne saluait-il pas déjà l'Eglise " qui préside dans la région des Romains " comme celle " qui préside à la charité ", à la communion ? L'Eglise catholique croit en effet que l'évêque qui préside à la vie de l'Eglise locale fécondée par le sang de*

*Pierre et de Paul reçoit du Seigneur la mission de demeurer le témoin de la foi professée par ces deux coryphées de la communauté apostolique et qui, dans la grâce de l'Esprit Saint, fait l'unité des croyants » (DC 704, au Conseil œcuménique des Eglises).*

Jean Paul II en est conscient : pour la plupart des Réformés, une telle conviction « constitue une difficulté ». Il affirme cependant que « notre fidélité au Christ nous interdit d'y renoncer ».

Jean Paul II répète aussi, même si cela est douloureux pour tous, que les conditions ne sont pas remplies pour que nous puissions célébrer ensemble l'eucharistie et partager le même Pain :

*« Tout le dynamisme provenant de notre commun baptême nous fait ardemment désirer de communier ensemble au corps et au sang du Seigneur, sans lequel nous ne pouvons pas avoir la vie en nous (cf. Jn 6, 53). Ce désir que vous venez d'exprimer, Monsieur le Pasteur, est aussi, profondément, le mien (...). Mais la célébration eucharistique est pour l'Eglise **une profession de foi en acte**, et un accord complet dans la foi est le présupposé d'une commune célébration eucharistique qui soit réellement fidèle et vraie. Nous ne pouvons pas donner un signe trompeur. Tout notre dialogue tend vers une telle célébration commune » (DC 726, à la Fédération des Eglises protestantes).*

L'intercommunion se pratique parfois en Suisse. Nous savons encore plus clairement maintenant qu'elle n'est ni admise ni approuvée par l'Eglise.

#### IV. L'Eglise dans le monde

Nous ne pouvons qu'évoquer rapidement les grands thèmes inlassablement repris par Jean Paul II, son enseignement en faveur de l'homme, de l'homme racheté. En voici quelques aspects.

- D'abord le devoir **d'une mission universelle** :

*« Tous les hommes ont droit à ce que leur soit annoncée la Bonne Nouvelle du Christ et à faire l'expérience de son amour. La mission de l'Eglise concerne l'homme tout entier, son salut temporel et éternel. Elle s'accomplit dans un souci intégral d'aider l'homme dans les domaines religieux, spirituel, personnel et matériel » (à Einsiedeln, aux œuvres missionnaires).*

- Ensuite **le respect de l'homme**. En référence à l'histoire de la Suisse et au message de saint Nicolas, il exaltera le bienfait de **la liberté** qu'il faut préserver pour tous (DC 715), le devoir de **la tolérance** (DC 728), la générosité nécessaire pour savoir **accepter les autres**, surtout les migrants et les étrangers réfugiés (DC 730). En un mot toute la vie humaine doit être respectée :

*« Il serait contradictoire de chercher à porter secours aux sous-alimentés du monde si on ne respectait pas chez soi la vie de l'enfant dans le sein de sa mère dès la conception ou la valeur de la vie finissante jusqu'à la mort naturelle » (DC 736, aux évêques).*

- Il veut arracher les Suisses à la tentation de se replier sur leur propre communauté :

*« Dans les étrangers qui sont chez vous, voyez avant tout des personnes humaines qui vous sont profondément proches par les mêmes joies et soucis, par les mêmes souhaits et les mêmes espoirs fondamentaux et qui partagent avec vous la même destinée humaine » (DC 731, au Flüeli, homélie).*

- Il veut rendre les Suisses plus sensibles encore aux besoins mondiaux :

*« La mission doit s'accompagner de l'instauration, dans le monde entier, spécialement dans les pays qui en sont démunis, des conditions permettant aux habitants de vivre dans la dignité et de se développer à tous points de vue » (à Fribourg, homélie).*

Et, pour cela, complétant la parole de saint Nicolas (« ne repoussez pas trop loin vos frontières »), Jean Paul II dit aux Suisses :

*« N'hésitez pas à regarder par-dessus vos frontières, faites vôtres les soucis des autres peuples, tendez par-dessus vos frontières une main secourable » (DC 731, au Flüeli, homélie).*

• Ce souci de l'homme et de la paix pour tous pousse Jean Paul II à dénoncer le terrorisme :

*« Le terrorisme international qui frappe les innocents et déstabilise les pays qui aspirent à la paix ne devrait trouver faveur ou complicité chez aucun responsable, à plus forte raison chez les diplomates dont la mission ne supporte pas les " solutions " de violence » (à Fribourg, aux diplomates).*

### **Conclusion : Un appel à la conversion**

Jean Paul II a abordé de nombreux thèmes que nous n'avons pas pu évoquer (la Trinité, le Saint Esprit, la maladie et la souffrance...).

Sa parole et son exemple nous convient à davantage d'humilité, à une communion personnelle et communautaire avec le Dieu vivant qui s'est révélé en Jésus Christ, à un amour sans limite de l'homme.

Il fut parmi nous un vrai témoin de Jésus Christ, un serviteur de la Parole, le garant de l'unité.

Grégoire Rouiller